



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

LETTRE AUX ELU.E.S

Montreuil,
Le 15 juin 2022

Madame la Députée, Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Vous allez être amenés à porter votre contribution aux discussions sur le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale et le Projet de Loi de Financement 2023.

Dans la situation que nous connaissons, la Fédération Santé Action Sociale CGT revendique **en urgence** :

- **L'augmentation significative de ces 2 financements** du service public de santé, d'action sociale et médico-sociale
- L'ouverture d'un débat parlementaire sur l'arrêt des enveloppes fermées et de la tarification à l'activité et programmer un plan pluriannuel de formations, d'embauches et de valorisation des salaires et des pension

De projet de loi en projet de loi, la couverture de santé se réduit. Le transfert des activités sanitaires sociales et médico-sociales vers le secteur lucratif et le démantèlement actif de la Sécurité Sociale nous fait connaître des drames, nous en craignons d'autres, tous les jours.

Les luttes ne se sont jamais arrêtées malgré la crise sanitaire et se poursuivent aujourd'hui. Toujours méprisées, sans prise en compte, le « projet » se déroule. Trop peu de résistances se lèvent réellement. Il ne s'agit plus de faire de la com', nous ne voulons plus supporter les souffrances et les morts qui pourraient être évités.

A l'heure où la France et sa population sont victimes de crises engendrées par les appétits financiers, diminuer l'offre et le système de soins, représente assurément une maltraitance supplémentaire envers les usager.e.s et les personnels de nos établissements et une erreur stratégique d'envergure.

Notre Fédération CGT porte avec conviction 4 exigences et 12 propositions que vous trouverez en pièce jointe.

Pour un système de santé accessible à toutes et tous et par toutes et tous, des moyens pour répondre aux besoins des populations, plus de démocratie dans les décisions et l'organisation des soins, la suppression des ordres professionnels et la création de Chambres Territoriales de santé.

L'arrêt du développement de l'offre sanitaire lucrative, une politique de prévention réellement efficace, des conditions de travail humaines, et sur ce dernier point, il y a urgence au vu des situations vécues quotidiennement.

Le tout doit être adossé à une Sécurité Sociale qui garantisse la solidarité pour toute la population appuyée par une réelle volonté de politique de santé publique.

C'est pourquoi la Fédération Santé Action Sociale CGT demande la création d'un grand service public de la santé et de l'action sociale.

Madame la Députée, Monsieur le Député, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, nous sommes persuadé.e.s que vous serez sensibles aux arguments et revendications portés par la première organisation syndicale des personnels du champ de la santé et de l'action sociale.

Notre syndicat reste à votre écoute pour toute sollicitation de votre part et sera attentif aux positions que vous prendrez.

Veillez Madame la Députée, Monsieur le Député, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, croire en notre très haute considération.

PJ : document 4 exigences 12 propositions

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 51
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr